



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

3 mai 2006

Par l'équipe du Collectif

Numéro 225

Bonjour tout le monde! Alors que le salaire minimum vient d'augmenter insuffisamment, une étude montréalaise dénonce la gravité de l'emploi mal payé, une étude qui a enfin permis de parler de ce problème trop souvent tu. Cependant, il est dommage de voir que dans la même semaine nous recevons un budget fédéral qui oublie la pauvreté. Pour plus de détails, voici deux communiqués de presse du Collectif.

COMMUNIQUÉ



Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté à la hausse du salaire minimum annoncée

Insuffisant, même pour couvrir la hausse du coût de la vie

QUÉBEC, le 20 avril 2006 – Loin de faire sortir de la pauvreté comme il le faudrait, la hausse du salaire minimum de 7,60 \$ à 7,75 \$ l'heure annoncée pour le 1^{er} mai 2006 par le **ministre du Travail, Laurent Lessard**, ne constituera même pas une indexation des salaires concernés au coût de la vie. Le simple maintien du pouvoir d'achat au salaire minimum aurait exigé une hausse de plus de 0,18 \$ l'heure si on se réfère au taux de 2,43 % retenu pour indexer pleinement le régime fiscal en janvier 2006. Le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** trouve cynique l'affirmation du ministre du Travail, à l'effet que la «révision du salaire minimum vise à assurer une rémunération équitable aux travailleuses et aux travailleurs» alors que les salaires au bas de l'échelle, une fois haussés en mai 2006, vaudront quand même moins en dollars constants qu'en mai 2005. En réalité, malgré l'apparence d'une hausse, en permettant une détérioration de la valeur réelle des revenus au bas de l'échelle, le gouvernement se trouve à intervenir dans l'économie en favorisant les employeurEs aux dépens de l'amélioration des conditions de vie des employéEs. Il continue d'encourager l'emploi mal payé et la pauvreté au travail, une mauvaise solution pour le développement du Québec. En passant de 15 808 \$ à 16 120 \$, le revenu annuel d'une personne payée pour 40 heures de travail par semaine au salaire minimum restera très en deçà d'un niveau qui lui permettrait de sortir de la pauvreté, une cible élémentaire à atteindre pour un gouvernement qui se targue de lutter contre la pauvreté.

Le Collectif demande au ministre du Travail et à la **ministre Michelle Courchesne**, responsable de l'application de la **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, quelles mesures ont été prises pour appliquer les articles 19 et 20 de cette loi. Ces articles imposent de prendre en considération les impacts des décisions gouvernementales sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Le recul effectif constaté est contraire à l'obligation que fait la loi d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Le Collectif demande au gouvernement de rectifier la situation sans attendre afin que la hausse du salaire minimum corresponde à une telle amélioration.

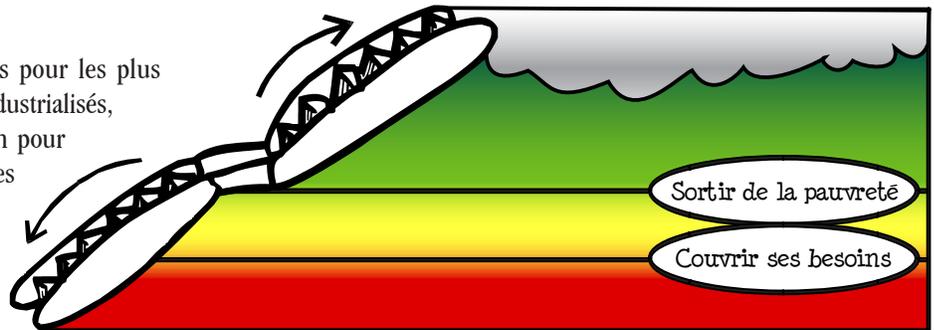
Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté au budget Flaherty-Harper

La pauvreté hors champ

QUÉBEC, le 3 mai 2006 – Même si des millions de CanadienNEs ne couvrent pas leurs besoins de base, la pauvreté est une réalité qui n'existe tout simplement pas dans le budget Flaherty-Harper 2006-2007 déposé hier. Le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** dénonce l'incroyable légèreté d'un budget qui met le paquet pour flatter de divers crédits les contribuables qui gagnent assez pour payer de l'impôt et qui ignore totalement les besoins des ceux et celles qui ne gagnent pas assez pour en payer, notamment les personnes seules.

L'art de gouverner en faisant des choix régressifs

Alors que le Canada rivalise avec les États-Unis pour les plus forts taux d'emplois mal payés dans les pays industrialisés, le gouvernement fédéral introduit une déduction pour les travailleurEs qui augmentera les écarts entre les travailleurEs les plus pauvres et les autres. Ce crédit non remboursable vient s'ajouter à une mesure similaire implantée au Québec dans les deux derniers budgets Audet.



Les contribuables à faible revenu recevant un remboursement de TPS seront les seulEs à ne pas voir la couleur de la baisse de 1% de la TPS puisque les économies réalisées seront reprises par un remboursement moindre. Cette mesure régressive diminuera les revenus du gouvernement tout en augmentant les écarts entre pauvres et riches, qui se trouveront à profiter au maximum d'un pouvoir d'achat accru en conséquence. Il faudra être en mesure de payer de l'impôt pour bénéficier des crédits sur l'achat d'outils, de manuels, sur l'activité physique pour les enfants, sur l'utilisation du transport en commun. Sinon, pas d'impôt, pas de crédit.

Quant à la Prestation universelle pour garde d'enfants, bien que n'affectant pas divers transferts fédéraux, elle réussit à être inéquitable pour les familles monoparentales. En plus ce 1200 \$ par enfant de moins de 6 ans aura pour effet de générer une inquiétude pour les ménages à l'aide sociale : sera-t-il laissé aux familles ou compris dans le calcul du revenu et déduit des prestations ? La question, réléguée aux gouvernements provinciaux, sera à suivre attentivement d'ici à la mise en vigueur de l'allocation en juillet prochain.

«Avec des surplus enviables, le gouvernement a manqué une belle occasion de lutter contre la pauvreté et de permettre aux provinces de mieux protéger leur population au bas de l'échelle, mentionne **Vivian Labrie, porte-parole du Collectif**. À la place, c'est comme si le gouvernement disait : L'assurance-emploi ? L'aide sociale ? Connais pas. Espérons au moins que les fonds prévus pour du logement abordable seront bien utilisés. »

Le Collectif déplore que le gouvernement fédéral reconnaisse le déséquilibre fiscal avec les provinces sans rien prévoir pour améliorer les transferts vers les programmes de sécurité du revenu. Loin de construire plus de solidarité dans la société, il percevra moins de revenus, dépensera moins dans des programmes et retournera plutôt aux particuliers et aux entreprises une partie de leur effort fiscal au lieu de le faire servir au bien commun et à la réduction des écarts. Ce faisant il contribuera à générer encore plus d'inégalités dans la société québécoise comme dans le reste du Canada.

- 30 -



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca